

République Française
Département Loire-Atlantique



PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17/06/2026

Commune de Ruffigné

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

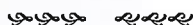
L'an 2026, le mercredi 17 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffigné s'est réuni à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame BONNIER Anita, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux conseillers municipaux le 09/06/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 09/06/2026.

Présents : Mme BONNIER Anita, Maire, Mmes : BEUTRAIS Géraldine, BELLEIL Marie, LORAND Angéline, NICLOT Véronique, ROBERT Laurence, SCHELL Laure, MM : DOUSSET François, DYON Benjamin, JOUBIN Anthony, PESLERBE Didier, POUESSEL Gaëtan

Excusés ayant donné procuration : Mme CORNUAILLE Alexandra à Mme LORAND Angéline, M. ROBERT Frédéric à M. POUESSEL Gaëtan

Absent : M. JUGUIN David

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROBERT Laurence



Chaque membre de l'assemblée a reçu par courriel en date du 16/06/2026, le compte rendu de la réunion du 27/05/2026. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents sans observation.

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA PROCEDURE DE CONTROLE DES COMPTES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERALV,

Mme le Maire expose à l'assemblée que la chambre Régionale des Comptes a ouvert la procédure de contrôle des comptes de la communauté de communes Châteaubriant Derval le 14 avril 2025. Celle-ci portait sur la période de contrôle des comptes et de la gestion de 2019 jusqu'à la période la plus récente. La Chambre Régionale des Comptes a effectué en parallèle un contrôle portant sur la sobriété foncière débutant en 2010 jusqu'à la période la plus récente.

Le Rapport d'observations définitives a été remis le 24 novembre 2025. La période de réserve électorale n'autorisait pas la présentation du rapport dans les 3 mois précédent le renouvellement des assemblées délibérantes. Ainsi le rapport doit être présenté au conseil qui suit l'installation de l'assemblée délibérante.

Le rapport de la chambre régionale des comptes souligne le dynamisme économique du territoire (taux de chômage, enseignement supérieur, intégration intercommunale, sobriété foncière, organisation institutionnelle. L'analyse financière relève une situation saine. La Chambre régionale a suggéré : la mise en œuvre d'un PLUi, l'harmonisation du financement de la gestion des déchets, le transfert de la compétence Eau et Assainissement, l'attribution d'une dotation de solidarité communautaire au profit de la Ville Centre (Châteaubriant) dans le cadre de la politique de la ville pour le quartier prioritaire de la Ville aux roses. De la même façon la C.R.C. a fait des recommandations (évolutions statutaires, pacte de gouvernance, prévention des conflits, tableau récapitulatif des indemnités des élus, inscription en restes à réaliser d'une subvention d'équilibre, provisionnement pour risques et charges, gestion d'un inventaire physique.

En conclusion, la Chambre estime que la Communauté de Communes dispose de marges de manœuvre importantes pour poursuivre ses projets, en maintenant la maîtrise des dépenses

de fonctionnement. Ce rapport confirme ainsi la solidité du modèle intercommunal et la pertinence des choix stratégiques engagés ces dernières années.

Après en avoir débattu, le conseil municipal de Ruffigné, ne fait aucune observation.

OBJET : PROPOSITION DE LISTE DE COMMISSAIRES POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS,

Le conseil municipal désigne :

- Comme **titulaire** : M. Jacques PAJOT, domicilié « 3 La Gicquelais » 44660 Ruffigné, né le 5/08/1951, conseiller bancaire retraité (taxe foncière),
- Comme **suppléant** : M. Gérard BIZEUL, domicilié « 14 Rue des Vergers » 44660 Ruffigné, né le 3/03/1955, plombier retraité (taxe foncière).

OBJET : PROCEDURE DE CONSULTATION DU MARCHE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (VOLET SANTE),

Dans le cadre de la démarche régionale relative à la protection sociale complémentaire (risque santé), Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal, dans sa séance du 10 décembre 2025, avait fait part de sa volonté de mandater le Centre de gestion de la fonction publique territoriale afin de conduire la consultation en vue de la sélection d'un assureur pour la couverture du risque Santé des agents.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, confirme son intention de donner mandat au C.D.G. 44 pour la consultation.

Mme le Maire précise que la délibération n'engage pas la commune. C'est sur la base des propositions assurantielles que transmettra le CDG 44, à l'issue de la consultation, que l'assemblée choisira d'adhérer ou non au contrat groupe car elle participe déjà depuis 2018 au risque santé des seuls agents de la commune qui bénéficient d'une mutuelle complémentaire labellisée.

OBJET : COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 JUIN 2026 (étaient présents : Mme BERTHET Anaïs, directrice d'école et enseignante de la classe PS-MS-GS Mme LEGEAI-GREGOIRE Marie, enseignante de la classe CP-CE2 Mme BOUSSAUD Guénaëlle, enseignante de la classe CE1- CM1-CM2 Mme BONNIER Anita, maire, M. DOUSSET François, adjoint chargé des affaires scolaires Mme JAMBU Elodie, maman de Leïla en CE1 et de Lucie en GS Mme COLLOMB Marine, maman de Sam, en MS Mme PEROUSEL Laurie, Maman d'Albane en MS Mme ROBERT Marylène, agent d'entretien Mme ALLIOT Sandy, Atsem)

M. François DOUSSET, 1^{er} adjoint, chargé des affaires scolaires, fait part à l'assemblée du compte-rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026 :

- mise en place du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves à partir de la rentrée scolaire 2026,
- point sur les effectifs à la rentrée de septembre 2026 : 19 maternelle, 13 CP-CE1, 13 CE2-CM1-CM2 soit 45 élèves,
- exercices incendie et point sur les fortes chaleurs : exercice ppms attentat intrusion mis en œuvre le 3 février. Exercice incendie a eu lieu le 21 mai. En raison des fortes chaleurs pendant la période du 26 au 29 mai, les températures dans les classes sont largement montées, rendant le travail compliqué. Plusieurs parents ont fait le choix de garder les enfants chez eux. La mairie a installé les ventilateurs de la garderie dans les classes et dans le cadre des travaux de rénovation énergétique : des brises soleil vont être installés pendant l'été.
- les recettes de la coopérative scolaire (différentes de l'APER) viennent compléter le budget alloué par la mairie.
- point sur les projets pédagogiques.

- point sur les transports scolaires.

M. Dousset informe qu'à ce jour, 2 nouvelles inscriptions viennent compléter l'effectif soit 47 élèves en prévision.

-OBJET : COMPTES-RENDUS COMMISSIONS MUNICIPALES "PATRIMOINE" ET "EQUIPEMENTS SPORTIFS ET FESTIFS"

COMMISSION « PATRIMOINE » du 6/06/2026 (étaient présents : DOUSSET F, LEROY P, GARY C)

Objectif de la commission patrimoine : Inventaire du fonds bonnier et Inventaire du petit patrimoine communal.

Découpage du territoire d'inventaire : Division de la commune en 6 zones et trouver au moins un informateur par zone.

COMMISSION « EQUIPEMENTS SPORTIFS ET FESTIFS » du 15/06/2026 :

Définition des espaces de jeux. Le comité des fêtes, en cours de dissolution, propose d'offrir une structure qui devrait être posée pour mars 2027.

Réflexion sur le devenir du Bâtiment « Bonnier ».

Déplacement des poubelles le long de la maison.

Le 29/08/2026 : découpage d'arbres et détôlage du hangar « Bonnier » (ouvrir nord et un peu côté est).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	DATE	HEURE	LIEU	ORDRE DU JOUR
Bocage, chemins, environnement	07/07/2026	10h	Mairie	Chemins de rando (bocage) Terrains (verger école et Bonnier)
Patrimoine	27/08/2026	19h	Mairie	Compte-rendu inventaire
Finances, Administration Générale	01/07/2026	18h30	Mairie	Suite du rendez-vous avec M. Pâtissier (CDL)

• INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MME LA MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL : DROIT DE PREEMPTION URBAIN,

Mme Bonnier, Maire, informe le Conseil municipal, que conformément à la délégation qu'elle a reçu de ce dernier, elle a renoncé au droit de préemption urbain de la commune sur le bien suivant :

Date	Désignation	Lieu	Réf. cadastrales	Propriétaire
21/05/2026	Non bâti	3 Rue du Clos au Lys	ZD 94	H.D.G.
26/05/2026	Non bâti	5 Rue du Clos au Lys	ZD 93	H.D.G.

- INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ PUBLIC « SECURISATION DES ENTREES DE BOURG, RUE DES VERGERS, RUE DU MUGUET »

Mme le Maire informe qu'un avenant va être proposé à l'assemblée
Montant d'origine : 384696.25 € ht – 38353.40 € ht + 8335.20 € ht
Montant actualisé = 354598.05 € HT soit 425517.66 € ttc

- **EVOLUTION DES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE ALEOP – RENTREE 2026-2027**

Par mail du 8 juin 2026, le directeur adjoint du service Aléop en Loire-Atlantique à la Région, a informé Mme le Maire que dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027, le service Aléop a audité le nombre d'élèves inscrits sur chacun des services scolaires au regard de l'article 9 du règlement régional.

Celui-ci stipule que la Région se réserve le droit de suspendre les services de transports scolaires en cas d'une fréquentation inférieure à cinq élèves inscrits lorsque le circuit est exploité par un petit véhicule et 10 élèves dans le cas d'un car.

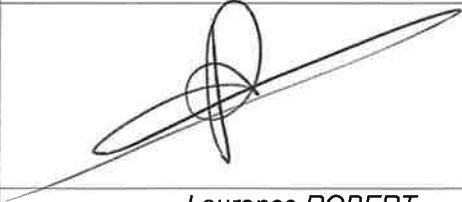
Actuellement, le circuit n° 70 assurant la desserte des élèves de l'école les Magnolias de Ruffigné ne compte que quatre élèves inscrits. De plus, au vu des données de fréquentation issues du logiciel de billettique embarquée, les services sont utilisés en moyenne par seulement 2 élèves au quotidien.

Compte tenu de ces éléments, le service scolaire Aléop sera supprimé à compter de septembre 2026 pour la desserte de l'école de Ruffigné.

L'Assemblée communale demande que ce soit la Région qui prévienne les familles concernées.

La séance est close à 21 heures 21 minutes.

Suivent les signatures du Maire et du Secrétaire de Séance

LE MAIRE	LA SECRETAIRE DE SEANCE
	
Anita BONNIER	Laurence ROBERT